

Séance du Conseil Général de Villars-Epeney du 29 octobre 2014

Présidence : M. Mario Messina

Ordre du jour :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 12 juin 2014
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N°21: Arrêté d'imposition 2015-2016
- 7° Informations (concernant le dossier de l'Epena)
- 8° Interventions individuelles et divers

Le Président ouvre la séance à 20h et donne la parole à la secrétaire pour l'appel.

1° APPEL

Sur un total de 35 membres, 23 sont présents, 10 sont excusés et 2 sont absents

2° PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2014 est lu. Il est adopté par 22 voix et 1 abstention.

3° ASSERMENTATIONS DES NOUVEAUX MEMBRES

Un nouveau membre est assermenté. Il s'agit de Gregory Duthé.

4° COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Le Président fait lecture de deux lettres qu'il a reçues.

La première est un courrier anonyme dont l'auteur se plaint des aboiements incessants du chien de M. Max Blauenstein. Le Président précise que normalement, il ne serait pas entré en matière sur une lettre anonyme, mais qu'il le fait cette fois du moment que la deuxième lettre est une réponse de l'intéressé s'excusant des désagréments occasionnés par son chien et nous informant qu'il a pris des mesures pour les limiter.

5° COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité n'a qu'une information à communiquer. Il s'agit du fait que le canton a accepté le relèvement du plafond d'endettement à 200'000.-

6° PREAVIS N°21 : ARRETE D'IMPOSITION 2015-2016

Le rapport de la commission de gestion est lu. Il est d'avis d'accepter la proposition de conserver le taux à 60%.

On passe au vote. On obtient 16 pour, 0 contre et 7 abstentions.

Le préavis N° 21 est donc accepté.

7° INFORMATIONS CONCERNANT LE DOSSIER DE L'EPENA

1)Le syndic, Michel Cornamusaz, informe les membres du Conseil que le 3 décembre prochain, aura lieu une table ronde réunissant toutes les parties concernées par le projet de renaturation de l'Epena, à savoir, le service des eaux, celui des forêts, du cadastre, de

l'amélioration foncière ainsi que certains propriétaires. Cela permettra de savoir qui doit faire quoi et comment. Un procès-verbal sera pris.

2) Le Président s'excuse d'avoir pris acte de la motion de M. Fr. Roulier lors du dernier Conseil, car cela n'était pas réglementaire du moment que M. Roulier est partie prenante dans ce projet. Il annule donc cette motion en précisant qu'une autre personne pourra évidemment en poser une nouvelle quand nous aurons tous les éléments en main.

8° INTERVENTIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

- 1) Mme Peri Handschin revient sur le projet d'embellissement du village en demandant comment procéder pour le devis et s'il était possible de changer les membres du groupe. Le Président lui propose de s'associer aux membres du comité chargés d'organiser les 250 ans du village (à savoir : Saman Handschin, Amerigo Marre et Jean-Daniel Roulier).
- 2) M. Eric Gummy souhaiterait qu'il soit noté dans le règlement l'interdiction de faire du bruit entre 12h et 13h30, surtout le samedi. Le Président lui propose de soumettre une motion au prochain Conseil.
- 3) M. Fr. Roulier se dit fâché d'avoir eu sur son terrain un monsieur mandaté par la municipalité plantant des piquets alors que lui-même n'a pas été averti. Le syndic lui répond qu'il s'agissait d'un sourcier chargé d'étudier le sol pour comprendre d'où viennent les problèmes d'eau des Sillons. L'assurance demande en effet à la municipalité un rapport pour pouvoir se prononcer. Michel Cornamusaz précise qu'en tant qu'agriculteur lui-même, il n'a pas jugé utile d'avertir François Roulier dans ce cas-là. Ce dernier dit espérer que les frais de cette étude seront redistribués aux propriétaires concernés car ce n'est pas à la municipalité de payer pour des privés ! Il rend attentif au fait que les eaux de surface ne sont pas égales aux eaux souterraines.

A 20H50, le Président clôt la séance.

Le Président

La secrétaire

